

qui le désirent devraient pouvoir prendre leur retraite à cet âge dans le confort et la dignité. Nous serions prêts à envisager l'abaissement progressif de l'âge auquel une personne peut prétendre aux avantages de la retraite, si elle n'a plus d'emploi.

Si le parti conservateur progressiste prenait le pouvoir, il veillerait à ce que le conjoint d'une femme ou d'un homme qui atteint 65 ans puisse prétendre à la pension de sécurité de la vieillesse et au supplément de revenu garanti s'il n'a pas d'emploi et est âgé de plus de 50 ans.

A mon avis, c'est ce que souhaite aujourd'hui la majorité des Canadiens, contrairement à ce que prétend le député de Wellington (M. Maine), selon lequel actuellement les gens ne veulent pas prendre leur retraite à 60 ans. Le député de Winnipeg-Nord-Centre a fait une remarque fort pertinente lorsqu'il a souligné que, dans certaines industries, avec la vie trépidante que nous connaissons, les gens sont épuisés à 60 ans et n'apportent plus rien après cet âge.

M. Cullen: Allons donc!

M. McKenzie: Dans certaines industries, on n'a plus rien à apporter après 55 ans, je veux parler de l'industrie dans laquelle j'ai œuvré, c'est-à-dire les communications. C'est un fait que j'ai constaté puisque j'ai travaillé 30 ans dans ce domaine. Ce n'est pas une idée en l'air, je parle en connaissance de cause.

L'exposé de principes continue:

L'amenuisement des économies a mis en danger les régimes privés de pension de nombreux Canadiens. Un gouvernement dirigé par le parti conservateur progressiste favorisera des mesures visant à réparer l'injustice subie par les personnes dont la sécurité financière a été sapée par l'inflation.

Je ne suis pas du tout d'accord que la réponse à chaque problème soit de payer davantage. Le gouvernement a également l'obligation d'agir contre l'inflation. Il aiderait ainsi les personnes âgées de deux manières, tout en leur accordant une augmentation.

L'exposé de principes continue:

Trop de personnes âgées sont incapables de trouver une place dans les ensembles de logements construits à leur intention. Un gouvernement dirigé par le parti conservateur progressiste donnera aux provinces une aide convenable pour leur permettre d'accélérer la construction de logements de ce genre.

Nous sommes pour une expansion du programme Nouveaux Horizons de façon à ce que les éléments âgés de notre population puissent mettre à profit leurs précieuses ressources et en faire profiter la société toute entière.

J'aimerais souligner encore mon appui à ce bill en citant un discours prononcé par le chef de l'opposition (M. Stanfield) à Gander, Terre-Neuve, le 5 juin 1974. Voici ce qu'il déclarait:

Parlons maintenant des personnes âgées, de ceux qui essaient de s'en tirer avec leur pension de vieillesse et le supplément du revenu garanti. Ce sont des gens qui connaissent—et nul ne les connaît mieux qu'eux—les ravages de l'augmentation du coût de la vie. Tous les mois—tandis que les prix des denrées alimentaires, des vêtements, et des loyers augmentent—la valeur de leur pension diminue.

Notre parti s'est battu pour améliorer leur sort lors des dernières élections et durant toute la dernière législature, et il continue encore. Lorsque nous serons élus, nous augmenterons immédiatement la pension de vieillesse de base de \$7 par mois, et nous y ajouterons une somme complémentaire de \$15 par mois pour les personnes qui ont le plus besoin d'aide.

Le total de la pension de base et du supplément du revenu garanti passera ainsi à \$202 par mois. Je ne dis pas que c'est le Pérou, mais c'est au moins une tentative de rajustement des pensions face à la hausse rapide du coût de la vie.

Je terminerai en exprimant l'espoir qu'aucun député ne prendra la parole pour s'opposer à cette motion.

M. Cullen: Vous voulez clôturer le débat?

Sécurité de la vieillesse

M. McKenzie: N'étouffez pas ce bill; contentez-vous d'approuver la motion. Vous pourriez être vraiment fiers d'approuver une motion d'initiative parlementaire pour une fois. Peut-être le député nous réserve-t-il une surprise cet après-midi. J'espère qu'il apportera son appui inconditionnel à ce bill. Je suis bien certain que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Cullen) et le ministre des Finances (M. Turner) ne seraient pas en peine de trouver l'argent nécessaire de l'application de cette motion.

M. Bécharde: Pourrais-je poser une question au député?

M. McKenzie: Bien sûr, tout de suite.

M. Bécharde: J'aimerais lui demander s'il sait que le parti conservateur, au cours de toute son histoire depuis 1867, n'a jamais accordé que \$16 par mois aux vieillards.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

● (1640)

M. McKenzie: Je rappelle au député qu'on a surnommé les membres de son parti les «gars aux six piastres» et que les Canadiens ne l'ont pas encore oublié.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ce devrait être \$19 et non pas \$16.

M. Bécharde: Madame l'Orateur, j'invoque le Règlement.

[Français]

L'Orateur suppléant (Mme Morin): L'honorable député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine invoque le Règlement.

M. Bécharde: Madame le président, on vient nous accuser d'être les «\$6», je trouve que le député exagère, alors qu'on a donné sur les \$209, \$209 moins \$16.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. L'honorable député entame un débat. Ce n'est pas un rappel au Règlement. L'honorable député de Lotbinière a la parole.

M. André Fortin (Lotbinière): Madame le président, je vais prendre la parole sur cette motion extrêmement importante, présentée par l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). D'ailleurs, cette motion fait écho à d'autres motions du même genre qui portent les nos 10, 26 et 23, dont celle de mon collègue de Roberval (M. Gauthier), qui visent à porter la pension de sécurité de la vieillesse à 60 ans.

Il me semblait, madame le président, que lors des dernières élections fédérales un consensus avait été atteint entre tous les partis. Il me semblait que c'était une chose décidée, admise, accomplie, à l'effet qu'avec l'élection de ce gouvernement, nous connaîtrions l'adoption d'une loi permettant d'accorder la pension de sécurité de la vieillesse à 60 ans.

Une voix: On ne l'a pas promis.

M. Fortin: Madame le président, on me dit de l'autre côté: On ne l'a pas promis. Je pourrais déposer à la Chambre de la publicité du gouvernement libéral, du parti libéral, qui a été distribuée à toutes les portes de ma circonscription, qui a même été lancée du haut d'un avion qui survolait la ville de Victoriaville, annonçant que le parti libéral était maintenant en faveur de la pension à 60